

Etudiante et chef d'entreprise ?

Par **beccabecca**, le **07/01/2012** à **14:41**

Bonjour tout le monde,

Je suis en 1ère année de droit et je veux parallèlement à ça créer mon entreprise. J'aimerais ouvrir un site en ligne de vente. Le statut juridique pour lequel j'opterais me dispensera de nombreuses paperasses pour les 3 premières années.

J'y réfléchis depuis un bon bout de temps et je pense que la création de l'entreprise, la création du site etc va me prendre du temps et ce sera assez long. Après, une fois que le site sera lancé, j'aurais surtout à envoyer les colis et faire de la pub pour le site.

Bref, maintenant je me demande est-ce que vous pensez que c'est compatible avec des études de droit ?

Parce que je me dis que mal d'étudiants en droit ont un job à côté, donc je me dis est-ce que selon vous je peux être étudiante en droit & avoir mon site de vente en ligne à côté.

Merci d'avance à tous ceux qui me répondront. J'aimerais bien aussi avoir l'avis de celles et ceux qui sont en L3 ou en master pour savoir si la charge de travail est telle que mon projet est impossible à tenir sur le long terme. MERCI D'AVANCE

Par **alex83**, le **07/01/2012** à **17:30**

Bonjour,

C'est une expérience, foncez !

Non vraiment, ne vous privez pas, ce sera toujours gérable et au pire vous vous ferez aider. En plus vous mettrez en application ce que vous apprendrez, c'est très bien.

Avis personnel [smile16]

Par **quentin91**, le **07/01/2012** à **18:01**

Bonjour,

Tout dépend de ce que vous comptez faire avec votre projet, si vous comptez en faire une réelle entreprise qui rapportera de l'argent alors je vous déconseille de le faire en parallèle d'études mais surtout en droit qui est une des formations les plus complexes et prenantes il me semble. Je m'explique sur mon point de vue:

J'ai un frère qui à lui aussi monté sa boîte dans le web, et qui voulait en parallèle faire une école de commerce dans le secteur de l'entrepreneuriat pour avoir des compétences particulières dans le domaine. Il a arrêté l'école au bout d'un an et aujourd'hui se concentre uniquement sur sa boîte qui heureusement marche très bien. Il lui était impossible de concilier les deux et un choix se présentait inévitablement à lui. Tout ça pour dire qu'il ne faut pas croire qu'une création de boîte dans le web est simple, c'est un job à plein temps qui demande un investissement énorme, mon frère bosse jour et nuit 7 jour sur 7. Le web est très trompeur sur ce sujet.

Après, chaque profil et chaque projet est différent bien sûr et il se peut que vous arriveriez très bien à mener les deux, contrairement à mon frangin.

Voilà, je reste évidemment à disposition si vous voulez plus d'infos.

Tchao

Par **beccabecca**, le **09/01/2012** à **20:54**

Dans quel domaine était votre frère ?

Par **quentin91**, le **09/01/2012** à **21:16**

Bosser n'a rien à voir avec monter une société ..

Mon frère : Animagora.fr

Par **quentin91**, le **09/01/2012** à **22:27**

Tout a fait d'accord avec toi Gregor.

Par **Camille**, le **10/01/2012** à **07:42**

Bonjour,
[citation]

Bref, maintenant je me demande est-ce que vous pensez que c'est compatible avec des études de droit ? [/citation]

C'est simple. Rationnellement, la réponse est non. Sauf que... il y en a qui arrivent à rendre

compatible ce qui a priori ne l'était pas...

Mais sachez que ça n'est généralement pas de tout repos. Donc, si votre projet ne résulte que d'une simple envie, laissez tomber. Si maintenant c'est le fruit d'une réflexion longuement mûrie et que vous pensez avoir l'énergie nécessaire pour tenir le choc, allez-y.

Vu que, sur ce forum, personne ne peut vous connaître mieux que vous-mêmes.

Et attention ! Ne vous laissez pas leurrer par l'apparente simplicité de création d'un site de vente en ligne.

Par **beccabecca**, le **12/01/2012 à 22:20**

Ce n'est pas juste une simple envie qui m'a pris, j'ai longuement réfléchi et si je pose la question aujourd'hui c'est juste car je n'ai pas envie de me lancer dans un projet que je devrais arrêter à cause de mes études. Car quoi qu'il arrive je ne compte pas arrêter mes études pour mon entreprise. Même si je suis jeune j'ai pleinement conscience de la difficulté d'une création d'entreprise.

Quentin, j'ai regardé le site de votre frère (qui est d'ailleurs très réussi) et je comprends qu'il doive se consacrer uniquement à son entreprise.

Seulement je pense tout de même que mon projet est différent. Je pense que la création en elle-même de l'entreprise sera très dure et longue, d'ailleurs je n'envisage pas d'ouvrir l'entreprise avant fin 2013.

Mais tout de même, une fois que l'entreprise sera créée, que l'entreprise sera sur pieds, étant donné que ce sera de la vente sur internet, le plus gros de mon travail sera de réceptionner les commandes, d'envoyer les colis etc.

Je ne compte pas faire une pub exceptionnelle car je ne veux pas non plus une trop grosse entreprise.

Ce que je veux dire par là c'est que je pense qu'une fois sur pieds, l'entreprise me laissera tout de même suffisamment de temps pour le droit.

Qu'en pensez-vous ?

Par **quentin91**, le **12/01/2012 à 23:26**

Bonsoir,

Je comprends vraiment bien que votre projet soit important pour vous mais je pense que la c'est une question de choix, et vous êtes la seul à pouvoir répondre ..

Moi je pense que ce n'est pas possible de concilier les deux, enfin de réussir les deux je veux dire .. Mais comme il a été dit je peux très bien me tromper et il se peut que vous me prouviez le contraire. Simplement, retenez juste que créer une boîte dans le Web est un boulot monstre, avant ET après la création ! Prenez cela en compte avant votre choix ..

Tchao

Par **Camille**, le **13/01/2012** à **09:10**

Bonjour,

[citation]je pense qu'une fois sur pieds, l'entreprise me laissera tout de même suffisamment de temps pour le droit.[/citation]

C'est bien possible. Il n'y a que vous qui pouvez le savoir, suivant la spécificité des produits et vos objectifs de vente. Moi, perso, jamais rencontré d'entrepreneur qui ait pu, seul, monter une activité réellement lucrative ou simplement rentable "à mi-temps" seulement. (déjà à temps plein, c'est rarement gagné d'avance.)

Le problème étant généralement...

[citation]étant donné que ce sera de la vente sur internet, le plus gros de mon travail sera de réceptionner les commandes, d'envoyer les colis **etc.**[/citation]

l'incidence du "etc.", justement, souvent largement sous-estimée.